



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 29 janvier 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 janvier 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme COSTA-NIVAGGIOLI à M. KERVELLA, Mme CORTICCHIATO à Mme OTTAVY, M. MONDOLONI à Mme GUERRINI, M. FERRARA à M. le Maire, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme FELICIAGGI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI,

Etaient absents :

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CHAREYRE, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180129-2018_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2018

Affichage : 29/01/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 29 JANVIER 2018

Délibération N°2018/18

Proposition de programme d'animations menées en partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie pour l'année 2018, dans le cadre du Label Ville d'Art et d'Histoire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la politique patrimoniale de la Ville d'Ajaccio faisant référence au label "Ville d'art et d'histoire", il est proposé de poursuivre le partenariat avec le Laboratoire régional d'archéologie (LRA) entretenu avec la Ville d'Ajaccio depuis 2008 en matière de connaissance et de valorisation du patrimoine archéologique et du patrimoine bâti de la commune. Ce partenariat consiste en la reconduction des activités récurrentes mais également à répondre aux attentes de la Direction des Patrimoines de la Ville d'Ajaccio.

Ainsi, il semble indispensable de disposer d'une étude sur l'occupation d'Ajaccio. Les archéologues du LRA pourraient réaliser cette étude à partir d'une recherche bibliographique et documentaire sur les informations disponibles concernant l'implantation humaine depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque moderne. Cette étude sera faite en lien avec les services de la DRAC de Corse, les services de l'Inventaire de la CTC et permettra de décliner les informations à différents niveaux : conférence grand public, atelier jeune public, création de jeux et activités adaptés, visites patrimoniales, etc.

Par ailleurs, et en lien avec cette étude, il est proposé la réalisation de fascicules patrimoniaux consacrés aux opérations d'archéologie préventive réalisées à Ajaccio : ensemble épiscopal Saint-Jean, quais napoléoniens et citadelle. Ces fascicules permettront d'avoir des informations condensées sur ces sites et monuments et de les réinvestir par des jeux, questionnaires, énigmes. Ces fascicules, libre de droit, pourront être utilisés lors d'une visite guidée, des "Club Archéo", de stages dans les centres sociaux ou les médiathèques de la ville ainsi que pour toutes actions de médiations portées par la ville d'Ajaccio.

De plus, dans la continuité des années précédentes le "Club Archéo" pour les 6/11 ans pourrait être poursuivi. Il s'agit d'une séance de 1h30 le mercredi matin hors vacances scolaires permettant l'initiation aux méthodes de l'archéologie et aux connaissances des grandes périodes de l'histoire à partir des découvertes archéologiques. Plusieurs sorties seront organisées sur des sites archéologiques ou patrimoniaux de la CAPA (Milelli, dolmen de Ciutulaghja, castellu de Finosa, Palais Fesch, etc.).

Il en irait de même pour le "Club Archéo Ado" destiné aux 12/15 ans se présentant sous la forme d'une séance de 6 heures, un samedi par mois hors vacances scolaires. Il s'agit de mettre les adolescents en situation de recherches documentaires sur un thème défini. Pour l'année 2018, il a été choisi le thème de Napoléon et notamment son lien avec les débuts de l'archéologie (Egyptologie, Etruscologie, Civilisation pompéienne). La finalité est la conception ludique d'un jeu de l'oie permettant de dresser le fil conducteur de sa vie et le montage d'un petit documentaire réalisé à partir d'interviews.

En fin d'année 2018, les travaux et actions menés avec le LRA seront restitués à l'Espace Diamant.

Budget proposé :

Dans le cadre des actions précitées, le budget consacré au partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie pourrait se décomposer comme suit :

1/ "Club Archéo" (de janvier à juin) :

Prestation	Honoraires TTC	Nombre de séances / sorties	Total TTC
Encadrement de 1h30 + 30 mn d'installation et rangement	60,00 € / h	15 (14 +1 de 2017)	1 800,00 €
Encadrement sortie sur sites archéologique	300,00 €	3	900,00 €
Matériel pédagogique (argile, papeterie, impression)			200, 00 €
Total			2 900,00 €

"Club Archéo" (de septembre à décembre) :

Prestation	Honoraires TTC	Nombre de séances / sorties	Total TTC
Encadrement de 1h30 + 30 mn d'installation et rangement	60,00 € / h	10	1200,00 €
Encadrement sortie sur sites archéologiques	300,00 €	2	600,00 €
Matériel pédagogique (argile, papeterie, impression)			200, 00 €
Total			2 000,00 €

Total "Club Archéo" 2018			4 900,00 €
---------------------------------	--	--	-------------------

2/ "Club Archéo Ado" (de janvier à juin) :

Prestation	Honoraires TTC	Nombre de séances / sorties	Total TTC
Encadrement de 6h + 1h de préparation	60,00 € / h	6	2 520,00 €
Total			2 520,00 €

"Club Archéo Ado" (de septembre à décembre) :

Prestation	Honoraires TTC	Nombre de séances / sorties	Total TTC
Encadrement de 6h + 1h de préparation	60,00 € / h	4	1 680,00 €
Total			1 680,00 €

Total "Club Archéo Ado" 2018			4 200,00 €
-------------------------------------	--	--	-------------------

3/ Etude "Histoire d'Ajaccio de la Préhistoire à l'époque moderne"

Prestation	Honoraires TTC	Nombre de jours	Total TTC
- Recherche documentaire à la DRAC de Corse, service de l'inventaire de la CTC, CAUE 2A.	300,00 € / j	5	1 500,00 €
- Recherche iconographique avec droit d'auteurs	300,00 € / j	5	1 500,00 €
- Rédaction d'un rapport accompagné d'une bibliographie	300,00 € / j	10	3 000,00 €
Total 2018			6 000,00 €

4/ Création de fascicules (hors impression et libre de droit)

Prestation	Honoraires TTC	Total TTC
- Alban : recherche documentaire et création	FORFAIT	1 000,00 €
- Quais napoléoniens : recherche documentaire et création		1 000,00 €
- Citadelle : recherche documentaire et création		1 000,00 €
Total 2018		3 000,00 €

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la proposition de programme d'animations menées en partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie pour l'année 2018, dans le cadre du Label Ville d'Art et d'Histoire.

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette proposition de programme.

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette programmation menée en partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie pour l'année 2018, dans le cadre du Label Ville d'Art et d'Histoire.

d'autoriser Monsieur Le Maire à demander les subventions auprès de la Collectivité de Corse et à solliciter l'ensemble des partenaires financiers ;

de dire l'inscription budgétaire afférente à cette programmation d'un montant de 18 100 € (dix huit mille cent euros) sera proposé lors des étapes budgétaires de l'année en cours.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Mme Simone Guerrini, déléguée,
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 janvier 2018 ;

PRECISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Dans le cadre du label Ville et Pays d'Art et d'histoire, la ville d'Ajaccio décide de poursuivre ses actions de sensibilisation auprès des différents publics

APPROUVE

La programmation menée en partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie pour l'année 2018, dans le cadre du Label Ville d'Art et d'Histoire

AUTORISE Monsieur Le Maire

A signer tous les documents relatifs à cette programmation.

A demander les subventions auprès de la Collectivité de Corse et à solliciter l'ensemble des partenaires financiers ;

DIT

L'inscription budgétaire afférente à cette programmation d'un montant de 18 100 € (dix huit mille cent euros) sera proposée lors des étapes budgétaires de l'année en cours.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI